

Autres informations

La liste des activités de la semaine sera arrêtée au plus tard le vendredi précédent.

Elle sera affichée au camping municipal, à l'office du tourisme et dans d'autres lieux publics.

L'organisateur se réserve le droit de modifier ce planning en fonction des circonstances et des intempéries. Il se réserve le droit d'exclure momentanément voir définitivement

les enfants
perturba-
teurs.



A n i m a t i o n s e s t i v a l e s

Les animations estivales
de la Commune de Bessèges

La Cèze s'amuse

**DU 7 JUILLET AU
23 AOUT 2016**



Les animations estivales de la ville de BESSEGES

Comme les années précédentes, la Commune de BESSEGES a décidé de proposer des animations estivales pour les enfants adolescents et adultes qui résident sur la Commune. Ces animations sont gratuites. Afin de continuer cette qualité de service, des règles de fonctionnement ont été définies.

Le règlement des animations :

L'autorisation de participer : Afin de participer aux activités réservées aux enfants, ceux-ci doivent avoir 6 ans révolus et moins de 12 ans. Jusqu'à 18 ans, les adolescents et les enfants ne peuvent s'engager de leur propre chef. Ce sont les parents qui sont les responsables. Afin que vos enfants participent à ces activités, vous devrez remettre au responsable du Camping le document ci-contre « Autorisation de participer » .

L'obligation d'inscription : Afin de limiter la taille des groupes de participants, l'inscription est obligatoire. Il suffit que vous téléphoniez au Camping au 04.66.25.13.06 ou de passer à la réception de préférence de 10h à 12h pour que l'inscription de votre enfant soit enregistrée.

La date limite d'inscription est fixée à la veille de l'activité à **16h00**, il faut s'inscrire le vendredi pour le lundi. **Les inscriptions se font jour par jour.**

Pendant les animations : La participation à une activité oblige votre enfant à la suivre du **début jusqu'à la fin**. Aucun départ en cours de séance ne sera toléré, sauf autorisation écrite de votre part. En cas de non respect de cette obligation, nous nous réservons le droit d'exclure votre enfant des activités estivales.

Autorisation de participer

Document à remplir par les parents

Je soussigné M. ou Mme.....

Résidant à

N° de tel

Autorise mon enfant :

Nom :

Prénom :

Né le :

À participer aux animations estivales de la Commune.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de ces animations.

Je certifie et j'assure mon enfant au titre de sa responsabilité civile.

Personne à prévenir en cas d'accident :

M. ou Mme

N° de tel

Fait à Bessèges le,/...../2016

Signature :

Document à remettre à la réception du camping Municipal de la Plaine entre 14h et 16h.